

MANIFESTE POUR LE SERVICE PUBLIC DU 21^e SIÈCLE

Lancé suite à la grande mobilisation de Guéret des 13 et 14 juin 2015, ce manifeste est le fruit de plus d'une année de débats, de réflexions, de discussions et de mobilisations. Nous avons associé à sa rédaction les citoyens (usagers, professionnels ou élus), nos collectifs, les coordinations (santé, eau, rail, poste) et les organisations partenaires syndicales, associatives ou politiques.

Bien que les services publics soient encensés lors des attentats, des catastrophes climatiques ou au début de la crise économique, leur démantèlement continue : leurs accès se raréfient, leur qualité se dégrade.

Ce Manifeste souhaite aller au-delà de ce constat trop connu. Il s'interroge sur le nouveau champ du service public, son interaction avec la notion de bien commun, la transition écologique, l'emploi, la production, l'économie sociale et solidaire et le monde associatif, son adéquation avec les besoins de notre siècle. Il trace des perspectives pour démocratiser les services publics afin qu'ils continuent ou retrouvent le chemin de l'intérêt général. La rentabilité des services publics c'est leur utilité sociale et économique, ce n'est pas la rentabilité financière. Il cherche à faciliter en tout domaine les convergences et l'intervention citoyenne. Pour cela il trace des pistes comme sur la sécurité sociale, les finances publiques ou la création de pôles publics. Il propose également 12 mesures pour reconquérir nos services publics. Ce manifeste a donc pour ambition d'aider à créer les conditions d'une mobilisation d'ampleur et à l'émergence de la question du service public dans le débat public.



Convergence Nationale

Usagers - Salarié-e-s - Élu-e-s / Associations - Syndicats

des Collectifs de Défense et de Développement des Services Publics

SANTÉ

La Coordination Nationale fédère des comités souvent créés en défense d'un service public de santé de proximité, en s'appuyant sur la mobilisation citoyenne d'usagers, de personnels et d'élus. Comme l'OMS, elle considère que la santé est un fait social global. Seul un service public de santé, égalitaire, solidaire et de proximité permettra de garantir l'accès aux soins de qualité pour toutes et tous en rétablissant un véritable maillage du territoire. Elle se bat pour la réappropriation de la Sécurité Sociale et la prise en charge des frais de santé à 100%. Œuvrant pour les convergences, elle a participé aux manifestations de Guéret en 2005 et 2015, à la création de la Convergence et aux Etats généraux et aux Assises en novembre dernier. Elle est à l'origine de la création du collectif Notre Santé en Danger et s'investit au sein du réseau européen pour la santé. Ce Manifeste, auquel nous avons participé, est une démarche importante, témoin et outils pour nos mobilisations communes.

Pour la coordination nationale des hôpitaux et maternités de proximités : Hélène DERRIEN, Présidente / Michel ANTONY / Françoise NAY, Administrateurs

EAU

Face aux privatisations destructrices de l'emploi et du lien social, dans la crise écologique qui vient, des services publics renouvelés et démocratisés peuvent-ils constituer la réponse de notre temps ? C'est tout l'intérêt du Manifeste des services publics du 21^e siècle de se situer au cœur de ces enjeux actuels. Dans une

société en proie au doute sur la politique et sur la démocratie, nos concitoyennes les plus en difficultés doivent pouvoir compter sur le service public. Les pratiques inhumaines comme les coupures et les réductions de débit d'eau ou d'énergie doivent être bannies. Le service public doit constituer un rempart au mépris et aux humiliations auxquelles font face les plus démunis. Il doit faire preuve d'empathie et s'interdire toute pratique coercitive. Il doit miser sur une nouvelle relation, de confiance, avec les usagers. C'est la condition pour rebondir.

Jean-Claude OLIVA, co-président de la Coordination Eau bien commun France / Emmanuel POILANE, directeur de la Fondation France Libertés

POSTE

Le Collectif National POSTE est né contre l'attaque du groupe La Poste (plus de 500 bureaux fermés en 2017 et plus de 4 000 en 2020) dictée par le seul souci d'une rentabilité financière accrue, notamment de la Banque postale, et à sa volonté de passer en force sans prendre en compte les conséquences graves pour les usagers : gêne considérable au quotidien, avenir de certains communes, de certains quartiers. De premiers succès ont été obtenus pour préserver les possibilités d'intervention des élus et, localement, pour empêcher des fermetures.

Il se bat pour le maintien d'un service public postal de proximité doté des moyens financiers et en personnels publics suffisants pour assurer l'entière

de ses missions et pour obtenir un droit de regard et de contrôle des usagers et des personnels sur ses réorganisations et ses évolutions.

Pour toute information, voir le site du Collectif : <http://www.collectifposte.org/>

RAIL

OSONS LE RAIL PUBLIC ! L'Europe et l'État français impulsent des politiques néolibérales de démantèlement des Services Publics comme le transport ferroviaire : abandon du FRET, fermeture de gares, suppression des trains CORAIL, cars MACRON... A contrario des discours sur le développement durable, on contribue à la dégradation de l'environnement, à l'accidentologie. La concurrence déloyale organisée entre les modes de transports entraîne un dumping social dévastateur.

Convergence Nationale Rail promeut un service public du 21^e siècle. Personne ne doit être exclu du train. Le Service Public Ferroviaire SNCF doit permettre un véritable aménagement du territoire garantissant à chaque citoyen l'égalité d'accès. Le développement économique comme la lutte contre le réchauffement climatique imposent la relance du FRET FERROVIAIRE. Face à ces enjeux de société, la CNR et ses collectifs impulsent et coordonnent les luttes en convergence d'intérêt avec la population, les citoyens-usagers, les élus, les cheminots et les syndicats.

Le bureau de la Convergence National Rail : Didier LE RESTE / Aurélien DJAMENT / Vincent JOUILLE / Laurent RUSSEIL / Francis PORTES

PAROLES D'ÉLU-E-S

Adhérente de Convergence depuis les premiers instants, je m'associe de nouveau à cette volonté de rassembler les citoyens pour défendre et promouvoir les services publics. Le Manifeste est un excellent outil pour résister et construire. Résister aux attaques menées par tous les libéraux au pouvoir depuis plus de 10 ans et construire ensemble un service public adapté aux conditions de notre temps. Les nouvelles technologies doivent servir au développement de meilleures relations humaines, pour les usagers et pour les personnels. Les choix financiers pour le développement des services publics ne sont que des choix politiques. L'abolition des armes nucléaires serait pour le monde entier un extraordinaire moyen pour les gouvernements de financer la solidarité. La fin de l'évasion et fraude fiscale rapporterait à la France au moins 80 milliards d'euros. Mettre un terme aux aides abusives, comme le CICE débloquerait d'énormes moyens pour le mieux être de nos concitoyens. Il n'y a pas de fatalité à la casse des services publics. D'autres choix sont possibles.

Marie-France BEAUFILS, PCF, Maire de Saint-Pierre-des-Corps, Sénatrice d'Indre-et-Loire

LE SERVICE PUBLIC PARTOUT ET POUR TOUTES ET TOUS. Le service public est comme le disaient certains le patrimoine de celles et ceux qui n'en ont pas. Il est le moteur d'une grande partie de ce qui fait aujourd'hui notre pays, notamment parce qu'il permet à chacun de se reconnaître dans la République. Défendre le service public, c'est donc défendre la place de chacun dans notre histoire commune.

L'ultra libéralisme qui incarne en réalité une grande régression s'attaque depuis toujours à ce bien commun. La droite tente en permanence d'opposer les fonctionnaires aux salariés du privé, pendant que l'extrême droite les menace directement notamment en souhaitant mettre au pas les porteurs du service public.

La force de nos services publics, c'est la force de rendre le pouvoir au peuple. Plutôt que d'en réduire la voilure, il faut leur donner plus de légitimité. Pour cela, la gauche doit parler de l'État, des services publics, et de ses agents, en valorisant l'intérêt général qu'ils apportent au pays. Les services publics du 21^e siècle, basés sur leur histoire, leurs acquis, est le modèle que nous devons défendre. Pour toutes et tous.

Léa Filoche, PS, Conseillère de Paris

Les services publics sont au cœur du projet de société porté par l'écologie politique. Ils permettent de répondre à des besoins fondamentaux indépendamment des logiques marchandes et de profit qui ne prennent en compte ni le principe d'égalité humaine ni le temps long des équilibres naturels.

EELV se devait de faire partie de la Convergence, et c'est pour moi, maire écologiste confronté au quotidien à ce besoin, besoin de services public renforcés, besoin de services publics nouveaux, à ce besoin de justice sociale, territoriale et environnementale qui est leur grande mission, une grande satisfaction d'en être un acteur.

Aujourd'hui, au terme d'un patient travail collaboratif de toutes ces forces de la Convergence, ce manifeste peut voir le jour et avec lui se poursuivre le grand projet utile et vital des services publics!

Jacques BOUTAULT, EELV, Maire du 2^e arrondissement de Paris

Jamais la reconquête des services publics n'a été aussi nécessaire. La question du climat nous y invite. Conserver un éco-système viable est en effet le premier intérêt général. Or la transition énergétique, la transformation de notre mode de développement réclament une planification écologique de l'économie adossée sur de puissants outils publics. Plus globalement les politiques libérales de destruction massive de l'État social ont mis à mal les principes républicains à commencer par l'égalité. Au moment où plusieurs candidats à la Présidentielle, imaginent encore les affaiblir sur autel de l'austérité et de la « compétitivité », il importe de mener la bataille politique, idéologique et culturelle pour rappeler que les services publics sont inséparables de l'accès égal aux biens communs (santé, transport, éducation, énergie, eau, culture, gestion des déchets, numérique etc...). Voilà pourquoi ce manifeste est un travail précieux. Mais une condition est nécessaire pour son application : la sortie des traités européens et plus généralement du libre échange

Eric COQUEREL (conseiller régional IDF) / Danielle SIMONNET (Conseillère de Paris) coordinateurs du PG / Laurence PACHE, SN chargé des services publics

La nécessité de rappeler l'importance des services publics pour le 21^e siècle peut paraître évidente, il n'en est rien. Après plus de 30 ans de politiques libérales et austéritaires, depuis 2008, ils ont été systématiquement attaqués, empêchés de rendre ce service si nécessaire au public. Pourtant, sans eux, pas d'égalité, pas de projet alternatif et émancipateur pour les populations.

Oui il est nécessaire de rappeler que les services publics sont incontournables si l'on veut changer la société pour aller vers une société solidaire et juste socialement. Ils répondent à des droits fondamentaux incontournables. Tout individu a le droit de s'éduquer, de se soigner gratuitement. D'autres, comme accéder à l'eau, à l'énergie, doivent être encadrés par des services publics à l'échelle nationale et européenne. Ils doivent intégrer les enjeux de demain sociaux et environnementaux.

Des services publics partout, c'est aussi la garantie du maintien de l'activité économique et de l'emploi.

Myriam MARTIN, Ensemble!, Conseillère régionale d'Occitanie

Merci à la Convergence nationale de défense et de développement des services publics pour ce Manifeste. Je suis attachée, plus qu'à la notion, à l'existence de services publics forts sur l'ensemble du territoire car vecteurs de l'accès égal pour tous, riches et pauvres, urbains ou ruraux, femmes ou hommes, jeunes ou plus âgés, à l'exercice de notre citoyenneté comme à la satisfaction de nos besoins essentiels. Éducation publique, santé, transports, communications, poste, énergie, banques, petite enfance, dépendance, logement, eau, environnement... doivent demeurer, retourner ou entrer dans le champ public.

La réussite de la grande manifestation de Guéret en juin 2015 à laquelle j'avais participé et l'Appel voté qui permet d'enclencher la démarche des Assises pour le service public du 21^e siècle sont la preuve que c'est toujours une idée neuve. Preuve que la solidarité et la volonté de lutter contre l'austérité imposée par le règne de la finance sont toujours au cœur de notre combat commun.»

Marinette BACHE, République & Socialisme, Conseillère de Paris

PAROLES DE RESPONSABLES SYNDICAUX

La FSU s'est impliquée dès ses débuts dans la Convergence des Services publics. Fédération implantée dans la Fonction publique et les services publics, elle a toujours considéré que la défense des personnels est intimement liée à celle des services publics répondant aux besoins fondamentaux de la société.

La participation à Convergences est d'abord l'occasion de débattre avec des élus, des usagers, des formations politiques, qui, tout en partageant en grande partie notre vision du service public, n'ont pas forcément la même approche qu'une organisation syndicale. Cela enrichit la réflexion de chacun et donc celle de la FSU.

C'est également un moyen de faire converger les propositions et les actions des uns et des autres, de les rendre plus visibles aussi.

Aujourd'hui, l'enjeu est de taille pour préserver les services publics, les développer, les améliorer, les rendre encore plus accessibles à tous les citoyens sur tout le territoire. Il s'agit de construire des points de vue communs, de nouvelles propositions aussi pour conquérir des nouveaux droits. Et c'est également la possibilité de développer des actions plus massives.

Avec ce manifeste, les services publics ont de l'avenir au 21^e siècle !

Bernadette GROISON secrétaire générale de la FSU

CITOYEN-N-E-S, ELU-E-S, AGENTS DE LA FONCTION PUBLIQUE :

CONVERGER ET CONSTRUIRE, ENSEMBLE, LES SERVICES PUBLICS DU 21^e SIÈCLE !

Comme sous le précédent quinquennat, les pouvoirs publics actuels auront de fait poursuivi l'entreprise de casse des politiques publiques, des services et de l'emploi publics. Dans le même temps, la séquence électorale des élections présidentielles et législatives se caractérise par la multiplication de propositions de différent-e-s candidat-e-s pour le moins préoccupantes et irrecevables : poursuite et accentuation des politiques d'austérité, nouvelles et conséquentes suppressions d'emplois ou encore attaques portées contre le Statut général et l'indépendance même des fonctionnaires.

Ce Manifeste permettra aux citoyen-n-e-s, élu-e-s, agents de la Fonction Publique et toutes les organisations qui le souhaiteront de débattre et co-construire un ensemble de propositions alternatives aux politiques actuelles. Nos organisations apporteront toutes leurs contributions dans ce sens et dans la construction des indispensables processus de mobilisations pour imposer d'autres choix.

Jean-Marc CANON, Secrétaire Général de l'Union Générale des Fédérations de Fonctionnaires CGT / **Baptiste TALBOT**, Secrétaire Général de la Fédération des Services Publics CGT

LES SERVICES PUBLICS SONT UNE RICHESSE POUR NOTRE PAYS, RENFORÇONS-LES !

Bien que fondamentaux à la cohésion sociale, les services publics sont sacrifiés sur l'autel de la rigueur budgétaire pilotée par la commission européenne et la règle des 3 % maximum de déficit.

En ratifiant le pacte européen, le Président Hollande a fait le choix de la dégradation des services publics en recherchant 54 milliards d'euros d'économie.

Nombre de citoyen-nes ne bénéficie plus de leur proximité. La réforme territoriale l'aggrave en modifiant l'organisation administrative et politique de notre territoire. La Fonction publique s'est trouvée percutée entre coupes budgétaires, suppressions d'emplois et fragilisation des missions. C'est l'incapacité à répondre aux besoins sociaux de la population qui ressort.

Nous devons refonder l'action publique sur la solidarité. Les prélèvements obligatoires sont loin d'être excessifs au regard des richesses produites. Ils permettent une contrepartie positive en termes de services publics et à leur accessibilité par nos concitoyen-nes.

Denis TURBET-DELOF Secrétaire national Délégué général FP Union syndicale Solidaires



POUR COMMANDER LE MANIFESTE

Rendez-vous sur ConvergenceServicesPublics@gmail.com ou sur : www.convergence-sp.org

Prix de vente : 3€ l'unité (1€ l'unité à partir de 20 exemplaires).



GUÉRET
2015
/MICHEL MARTET

12 PRIORITÉS

POUR LE SERVICE PUBLIC DU 21^e SIÈCLE

Ces douze priorités constituent, sinon un résumé de ce manifeste, du moins les axes de lutte essentiels à développer pour faire prévaloir ce que doit être le Service Public du 21^e siècle pour répondre aux besoins de la population et à leurs évolutions.

1/ Moratoire sur les fermetures, les restructurations et privatisations de services publics ;

2/ Création et mise en place de commissions de service public associant les usagers, les personnels et les élus à tous les niveaux du territoire. Ces commissions auront à charge d'organiser des débats publics afin de définir les besoins et les missions devant relever de l'intérêt général ;

3/ Intégration dans les services publics, au niveau de leur direction, d'une représentation démocratique des personnels, des usagers et des élus permettant de peser réellement sur les décisions ;

4/ Reprises collectives (nationalisations, socialisation, municipalisation...) de missions d'intérêt général transférées au secteur privé/marchand ;

5/ Extension du champ des services publics pour répondre à de nouveaux besoins et à de nouvelles missions sociales (politique familiale, petite enfance, personnes âgées et ou isolées, logement, numérique et haut débit, ...) et écologiques (préservation des biens communs et de la biodiversité, aide à la maîtrise individuelle et collective des impacts environnementaux climatiques) ;

6/ Garantie des statuts gages d'indépendance et de stabilité des agents, d'égalité de traitement et d'efficacité pour tous les usagers. Création d'emplois statutaires pour répondre aux besoins immédiats et titularisation des personnels précaires ;

7/ Attribution des dotations nécessaires aux collectivités territoriales pour l'exercice de leur missions et plan d'investissement pour tous les services publics permettant la mise en œuvre d'une nouvelle politique d'aménagement du territoire avec un remaillage des services publics de proximité. Celle-ci doit intégrer relocalisation de l'économie, réindustrialisation, changement climatique, développement durable et respect de la biodiversité ;

8/ Développement de la protection sociale avec, comme pilier central, une Sécurité sociale restaurée dans ses prérogatives et élargie dans le champ de ses missions ;

9/ Mobilisation de moyens financiers nouveaux pour les services publics avec la création d'un vaste service public bancaire et d'un pôle public financier réorientant l'argent des banques dans le sens de l'efficacité économique, sociale et environnementale. La réforme de la Banque Centrale Européenne (BCE) doit ouvrir la possibilité de prêts directs aux États et aux organismes publics ;

10/ Réforme fiscale s'inscrivant dans une logique de solidarité et de progressivité de l'impôt, de rééquilibrage des impôts directs et indirects au profit des premiers permettant de consolider des choix budgétaires ambitieux pour le Service Public ;

11/ Inscription dans la Constitution française du lien fondamental entre l'égalité des citoyens, l'exercice des droits et l'accès aux services publics, lien qui doit être défendu également aux niveaux européen et mondial ;

12/ Abandon des traités de libre-échange (TISA, TAFTA, CETA...) pour stopper les mécanismes de marchandisation et préserver les droits fondamentaux des populations.



Convergence Nationale www.convergence-sp.org

des Collectifs de Défense et de Développement des Services Publics